

Réf: Dossier N° : 004855

Avis de constitution

SOCIETE « ATELIER 44 »

Siège social: Abidjan Cannebière, Rue Sainte Maie, Lot 66 ,0I BP 7759

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 février 2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 4 mars 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale: « ATELIER 44»

Objet: L'ARCHITECTURE, L'ARCHITECTURE INTERIEURE, LE DESIGN, LE DESIGN INTERIEUR, L'URBANISME. D'UNE MANIERE GENERALE, TOUS SERVICES ET TOUTES OPERATIONS OU FINANCIERES, MOBILIERES OU IMMOBILIERES, POUVANT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU A TOUS OBJETS SIMILAIRES OU CONNEXES OU

Capital social: 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: Abidjan Cannebière, Rue Sainte Maie, Lot 66 ,0I BP 7759

GÉRANT: STUDER THIBAUT HENRI ALBERT

RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B13-01126 du 03/06/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°07359/GTCA/RC/2021 du 03/06/2021

